



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 47922

Texte de la question

M. Marcel Roques souhaite appeler l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur le souhait des infirmières de voir se créer un « ordre national de la profession d'infirmière ». Si cet ordre venait à voir le jour, la France, qui compte actuellement 337 799 infirmières, deviendrait la première section nationale au Conseil international des infirmières. D'autre part, une large majorité de la profession y semble favorable. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position actuelle du Gouvernement face à une telle proposition.

Données clés

Auteur : [M. Roques Marcel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47922

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 469